

Stabilité des inégalités

Les inégalités de niveau de vie sont stables entre 2001 et 2011. Un cinquième de la population guadeloupéenne vit sous le seuil de pauvreté en 2011, soit une légère diminution par rapport à 2001 (-0,7 %). 81 300 individus vivent ainsi avec en moyenne 600 € par mois. Les personnes seules, les familles monoparentales et les familles complexes sont respectivement les plus nombreuses dans cette situation.

Un seuil de pauvreté de 600 € par mois en Guadeloupe en 2011

En 2011, le revenu médian (*définitions*) des personnes vivant dans un ménage en Guadeloupe s'établit à près de 11 950 € annuels, soit 1 000 € par mois (*figure 13*). Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Il est supérieur de 3 610 € à celui d'un ménage guyanais et très proche, mais inférieur de 100 €, de celui d'un ménage martiniquais.

Ainsi, avec un seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des revenus guadeloupéens, le seuil de pauvreté s'élève, en 2011, à 7 170 € annuel, soit environ 600 € par mois (*figure 9*). Il croît mécaniquement au même rythme que le revenu équivalent médian soit de 57 % sur la période 2001-2011. En Guadeloupe, comme en Martinique, le seuil de pauvreté est proche du premier quintile de revenus.

Le taux de risque de pauvreté mesure la pauvreté monétaire

Le taux de risque de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. La pauvreté ou non d'une personne est ainsi établie par comparaison avec la situation du reste de la population, laquelle est affectée par les évolutions économiques et sociales. Conséquence de cette définition : une personne pauvre proche du seuil entrera ou sortira de la pauvreté l'année suivante, non pas en fonction de l'évolution absolue de son niveau de vie, mais de l'écart entre cette évolution et celle du niveau de vie médian. Les variations du taux de pauvreté ne reflètent alors pas nécessairement la situation économique et le dynamisme des revenus : la croissance des revenus peut conduire à une hausse du taux de pauvreté si elle améliore davantage le niveau de vie médian que les bas niveaux de vie. Inversement, dans une situation économique dégradée, le taux de pauvreté peut diminuer si le niveau de vie médian baisse davantage que les niveaux de vie des personnes aux revenus les plus modestes.

Le taux de pauvreté diminue en Guadeloupe entre 2001 et 2011

En considérant le seuil de pauvreté local, la pauvreté concerne 81 300 individus en Guadeloupe, soit un taux de risque de pauvreté local de 20,1 % (*figure 10*). Il est proche de celui de la Martinique et bien inférieur à celui de la Guyane côtière. En 2011, le taux de risque de pauvreté local est plus élevé de six points que celui de la France hexagonale.

La Guadeloupe se distingue par une baisse de 0,7 point du taux de risque de pauvreté sur la période, alors qu'il est en hausse en

Martinique (+3,5 points) et en Guyane côtière (+4,4 points). Il en est de même pour la France hexagonale où le taux de risque de pauvreté augmente de 0,7 point entre 2001 et 2011.

Paupérisation des personnes seules et des personnes âgées

En Guadeloupe, les personnes en couple sont, en proportion, les moins nombreuses à ne pas être en situation de pauvreté (*figure 11*), soit 11,3 % pour les couples sans enfant et 14,4 % pour les couples avec enfant(s). À l'inverse, les personnes seules

9 Seule la Guadeloupe voit son taux de risque de pauvreté se réduire

Taux de risque de pauvreté local 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane (en % et point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011	Valeur du seuil local mensuel (en €/uc)
Guadeloupe	20,8	20,1	-0,7	600
Guyane côtière	25,8	30,2	4,4	600
Martinique	17,1	20,6	3,5	420

Lecture : le taux de pauvreté de la Guadeloupe est de 20,1 % en 2011 contre 20,8 % en 2001 soit une baisse de 0,7 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Les sources statistiques des inégalités en France

La source de référence en métropole pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Elle consiste en un appariement entre l'enquête Emploi et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales : déclarations de revenus, dossiers des allocataires des caisses d'allocations familiales (Caf), de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav), de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Il est très difficile de comparer rigoureusement les statistiques de revenus des Dom avec celles calculées en métropole en raison d'importantes différences entre les sources Budget de Famille d'une part et Enquête revenus fiscaux et sociaux d'autre part. Selon la source ERFS, le seuil de pauvreté est de 980 € en France métropolitaine. Si on considère le seuil de pauvreté métropolitain, le taux de risque de pauvreté est bien plus élevé en Guadeloupe en 2011. La pauvreté concerne la moitié de la population. Le recul de la pauvreté est bien plus fort dans ce cas : le taux de risque de pauvreté baisse de 11,5 points entre 2001 et 2011. Les revenus en métropole augmentant moins vite qu'en Guadeloupe sur la période, l'inégalité des revenus s'est réduite entre la Guadeloupe et la France hexagonale.

Des précautions doivent être donc prises pour comparer les indicateurs d'inégalités entre les Antilles-Guyane et les autres zones géographiques. Il n'existe pas de source unique pour les statistiques sur les inégalités pour l'ensemble des zonages géographiques français. Ainsi, des écarts méthodologiques existent entre les sources utilisées ce qui impose de nuancer les résultats lorsque l'on compare ces différentes sources entre elles.

10 La pauvreté augmente dans l'hexagone et diminue en Guadeloupe

Comparaison des taux de risque de pauvreté métropolitain et guadeloupéen (seuil local) en 2001 et 2011 (en % et en point)

	France hexagonale	Guadeloupe	Écart 2001 - 2011
2001	13,4	20,8	7,4
2011	14,1	20,1	6

Lecture : en 2011, en prenant les seuils de risque de pauvreté locaux, le taux de risque de pauvreté est de 14,1 % en France hexagonale contre 20,1 % en Guadeloupe.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

sont les plus nombreuses sous le seuil de pauvreté (27,7 %). Viennent ensuite les familles monoparentales (27,5 %) et les familles complexes (23,7 %).

Le taux de pauvreté a baissé fortement en Guadeloupe pour les couples avec enfant(s) entre 2001 et 2011. En revanche, la situation des familles complexes et monoparentales a peu évolué sur le front des inégalités. Enfin, elle s'est fortement dégradée pour les personnes seules sur la période.

En lien avec la forte hausse du taux de pauvreté des personnes seules et le phénomène de décohabitation, on compte plus de personnes de 65 ans et plus sous le seuil de pauvreté en 2011 qu'en 2001 (figure 12). Par rapport aux autres classes d'âges, leur situation se dégrade fortement avec une augmentation de 8,6 points du taux de pauvreté sur la période. Il atteint ainsi 17,2 % en 2011 contre seulement 8,6 % en 2001. Cette très forte hausse a pour cause les nombreux relogement en location de personnes âgées aux revenus très modestes qui étaient propriétaires de leur logement avant la mise en œuvre des opérations de rénovation de l'habitat insalubre. L'intensité de la politique de lutte contre l'habitat insalubre menée en Guadeloupe sur la période 2001-2011 est la plus forte des cinq Départements et Régions d'Outre-Mer : les crédits de paiement engagés au titre de la rénovation de l'habitat insalubre représentent plus du tiers des cinq DROM sur la période.

Les inégalités de répartition de revenus sont très proches en 2001 et 2011 (figure 13). Elles peuvent être mesurées à l'aide des indices de concentration (S20 à S80).

La hausse des revenus n'a pas profité aux individus les plus pauvres. Entre 2001 et 2011, leur part dans la masse des revenus (S20) est stable et diminue très légèrement de 0,2 point. Il en est de même pour les

11 Les personnes seules sont bien plus confrontées à la pauvreté en 2011

Taux de risque de pauvreté local en Guadeloupe selon la catégorie de ménage (en % et point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011
Personne seule	16,9	27,7	10,8
Famille monoparentale	27,1	27,5	0,4
Couple sans enfant	4,0	11,3	7,3
Couple avec au moins un enfant	21,1	14,4	-6,7
Ménage complexe	23,2	23,7	0,5

Lecture : le taux de pauvreté des familles complexes passent de 23,2 % en 2001 à 23,7 % en 2011 soit une hausse de 0,5 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

12 La situation se dégrade pour les individus de 65 ans et plus

Taux de risque de pauvreté local en Guadeloupe selon l'âge (en % et en point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011
Moins de 35 ans	19,1	16,5	-2,6
35 à 64 ans	24	21,6	-2,4
65 ans et plus	8,6	17,2	8,6

Lecture : le taux de risque de pauvreté des moins de 35 ans se réduit de 19,1 % en 2001 à 16,5 % en 2011 soit une baisse de -2,6 points.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

13 La forte hausse du revenu moyen n'a pas d'effet sur la réduction des inégalités

Les Indicateurs d'inégalités en Guadeloupe (en et en %)

	Niveau de vie 2001	Niveau de vie 2011	Évolution 2011 - 2001
Moyenne (en €/uc)	9 530	14 640	53,6
D1 (en €/uc)	3 550	5 020	41,4
D5 (en €/uc)	7 600	11 950	57,2
D9 (en €/uc)	17 950	27 720	54,4
Q1 (en €/uc)	4 530	7 160	58,1
Q4 (en €/uc)	13 530	20 010	47,9
D9/D1	5,1	5,5	0,4
Q4/Q1	3,0	2,8	-0,2
D5/D1	2,1	2,4	0,3
D9/D5	2,4	2,3	-0,1
S20 (en %)	6,6	6,4	-0,2
S50 (en %)	25,5	25,7	0,2
S80 (en %)	57,1	57,5	0,4
(100-S80)	42,9	42,5	-0,4
S80/S20	42,9	42,5	-0,4
(100-S80)/S20	6,5	6,6	0,1
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté local	81 260	81 332	0,1
Taux de pauvreté local à 60% (en %)	20,8	20,1	-0,7
Seuil de pauvreté local (en €/uc)	4 560	7 170	57,2
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté métropolitain	236 747	198 676	-16,1
Taux de risque de pauvreté métró à 60% (en %)	60,6	49,1	-11,5
Seuil de risque de pauvreté métró (en €/uc)	9 096	11 730	29

Lecture : En 2011, la moyenne du revenu équivalent s'élève à 14 640 € contre 11 950 €/uc pour la médiane (D5). Elle augmente moins vite que la médiane (53,6 % contre 57,2 %)

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

ménages les plus aisés : leur part dans l'ensemble des revenus (100-S80) diminue de 0,4 point. Seuls les ménages dont le revenu est compris entre Q1 et Q4 sont en meil-

leure situation en 2011 qu'en 2001. Leur part (S80-S20) dans l'ensemble des revenus a progressé de 0,9 point sur la période (51,4 % en 2011 contre 50,5 % en 2001). ■